

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
(A.O.O.I) N° DNCMP/125/F/2018 POUR LA FOURNITURE  
DES LINGERIES**

Date de publication : 30/03/2018

Date d'ouverture : 30/04/2018

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge (CHUK) lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (A.A.O.I) pour la fourniture des Lingeries.

### **1. Objet**

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge (CHUK) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des « **Lingeries** » dont les spécifications sont précisées dans le cahier des spécifications techniques.

### **2. Financement du marché**

Le marché est financé par les fonds propres du CHUK, exercice 2018.

### **3. Type de marché**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International (A.O.O.I) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le présent marché est à bordereau des prix unitaires.

### **4. Condition de participation**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché et qui ne sont pas en litige avec le CHUK, et reconnu comme tel par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

### **5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres.**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Direction du CHUK moyennant paiement de **100.000FBU** (*cent mille francs burundais*) ou l'équivalent en devises, dont la moitié est à verser au sous - compte de transit des recettes non fiscales n°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre moitié sera versée sur le Compte n° 1123/073 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du CHUK ou à la caisse du CHUK.

**L'achat du dossier d'appel d'offres est obligatoire** pour tout soumissionnaire faisant une offre. Ce montant est non remboursable.

Le DAO peut également être consulté au secrétariat de la Direction du CHUK pendant les heures de services.

A

## 6. Caution de soumission

Une caution de soumission d'un million de francs burundais (**1.000.000 FBU**) ou son équivalent en devises *doit* être fournie en même temps que l'offre. Son absence est cause du rejet.

## 7. Dépôt des offres

Les offres exclusivement rédigées en langue française et en 6 exemplaires dont un **original et 5 copies** (pour chaque type d'offre à savoir l'offre technique et l'offre financière) marquées comme tels seront contenues **dans une grande enveloppe sans aucun signe** distinctif et seront déposées **au secrétariat de Direction du Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge, sis au Boulevard du 28 Novembre, Tél.22 23 6063/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA** au plus tard le **30 / 04 / 2018** à 10 heures, heure locale.

Les offres doivent être paraphées, paginées et comprendre une table des matières. La grande enveloppe portera clairement la mention : « REPONSE A L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL (AA01) N° DNCMP/**125**/F/2018. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DU **30 / 04 / 2018**».

## 8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **30 / 04 / 2018** avant 10 heures, heure locale.

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

## 10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessus le **30 / 04 / 2018** à 10h30 min, heure locale. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des marchés publics révisé, un cadre requis par le CHUK auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dressera un rapport de déroulement de la dite séance et donnera copie au CHUK.

Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents. Ce procès-verbal doit être transmis à la DNCMP.

## 11. Délais de livraison

Le délai de livraison est de soixante (60) jours calendrier, à compter de la réception de la lettre de commande par le fournisseur.

Fait à Bujumbura, le **21 / 03 / 2018**

LE DIRECTEUR

Dr NDABASHINZE Pontien

